



PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DU VIVRE-ENSEMBLE

3^e séance – 25 septembre 2025 – 9 h 07 à 12 h 07

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Tiffany-Lee Norris Parent, présidente et conseillère municipale – District de Touraine

Louis Sabourin, vice-président et conseiller municipal – District de Limbour

Isabelle N. Miron, membre élue et conseillère municipale – District de l'Orée-du-Parc

Bato Redzovic, membre organisme – Accueil-Parrainage Outaouais

Caroline Merinoff, en remplacement de Josée Cousineau, membre organisme – Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais

Erik Bisson, membre organisme – Jeunesse Idem

Esther Beaudry – ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Eugénie Sfeir, membre organisme – Accompagnement des Femmes Immigrantes de l'Outaouais (Visioconférence)

Garanké Bah, membre organisme – Conseil de la communauté noire de Gatineau

Ibrahim Sballil, membre organisme – Centre islamique de l'Outaouais (Visioconférence)

Hamida Melouane, membre organisme – Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (Visioconférence)

Karen Smith, membre organisme – Centre d'amitié autochtone de Maniwaki – Point de service de Gatineau (Visioconférence)

Jeanie Pinard-Duhaime, membre organisme – Table Éducation Outaouais (Visioconférence)

Roxana Merello, membre organisme – Service Intégration Travail Outaouais

Secrétaire

Josée Marcil, coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Sébastien Vallée, directeur – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC)

Mychelle Vaive, cheffe de service – Planification et développement des communautés (PDC) – SLSDC

Josiane Cossette, cheffe de section – Développement des communautés (DC) – SLSDC

Florina Gaborean, coordonnatrice à la diversité sociale et culturelle – DC – SLSDC

Louis Patrick Comeau, agent aux communautés culturelles – DC – SLSDC

Jean-Marc Lacroix, chef de service – Opérations et installations sportives (OIS) – SLSDC

Julie Vallon, chef de section – OIS – SLSDC

Anne-Sophie Lacroix, coordonnatrice – Plein air urbain – OIS – SLSDC

Chantal Blais, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Personnes invitées

Kathy Goudreault – ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Visioconférence)

Autre personne présente

Raymond Kashiba – Communauté Congolaise de la Région de la Capitale du Canada (CCRCC) (Visioconférence)

ABSENCES :

Membres

Joanne Dubois, membre organisme – Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais

Ressources internes

Roxanne Lauzon, conseillère – Partenariat autochtone régional – DE

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum et ouvre la séance publique, tenue en mode hybride, à 9 h 07. La séance est enregistrée et disponible en différé sur le site Web de la Ville. Il est rappelé que les webdiffusions des séances précédentes demeurent accessibles en ligne, tout comme les présentations publiques des services, lesquelles peuvent être consultées après chaque rencontre. Il s'agit de la dernière séance de la Commission avant les élections municipales de novembre. Celle-ci marque l'achèvement du plan de travail 2024-2025. Un nouveau plan sera élaboré en prévision de la reprise des travaux en 2026. La présidence remercie Marquis Bureau pour son engagement et sa contribution au sein de la Commission. Celui-ci occupe désormais de nouvelles fonctions au sein d'une autre organisation. Une lettre de remerciement officielle lui sera transmise par la Ville de Gatineau.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la séance est adopté tel que présenté.

Il est proposé par Esther Beaudry

Appuyé par Bato Redzovic

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel quel.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun membre ne déclare de conflit d'intérêts relativement aux sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 20 mars 2025 et procès-verbal de la séance intercommissions du 30 mai 2025

Les procès-verbaux de la séance publique du 20 mars 2025 et celui de la séance intercommissions du 30 mai 2025, dont la validation a eu lieu précédemment par les membres, sont déposés et disponibles sur le site Web de la Ville. Aucun suivi n'est à faire.

5. Période de questions du public

Aucune question du public n'est adressée à la Commission lors de cette séance.

6. **Programme Accompagnement Québec-MIFI – Présentation**

La présentation est offerte par Kathy Goudreault, cheffe d'équipe des agents d'aide à l'immigration, au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Une mise en contexte est d'abord effectuée par Esther Beaudry, membre de la CVE, représentante du MIFI.

Cette présentation vise à informer et à susciter la discussion, notamment en raison du faible niveau de connaissance entourant ce programme, dont la promotion auprès des personnes immigrantes est importante. Le programme Accompagnement Québec et le rôle des agents d'aide à l'immigration sont exposés. Mis sur pied pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes et soutenir la réussite de leur projet, ce service gratuit et non obligatoire est offert dès le début du parcours d'installation. L'agent d'aide à l'immigration accompagne la personne immigrante dans l'élaboration, étape par étape, d'un plan d'action individualisé. Ce soutien permet de rassurer et de rediriger la personne au besoin, tout en assurant un accompagnement continu. L'un des objectifs du programme est d'offrir des services adaptés et en temps opportun, tant à l'étranger qu'au Québec. On précise que le ministère compte actuellement 89 agents d'aide à l'immigration répartis sur le territoire québécois. La présentatrice précise les critères d'admissibilité au programme. Le plan d'action individualisé permet d'informer la personne immigrante sur divers aspects liés à son intégration, notamment l'installation, la vie collective, la francisation, la reconnaissance des compétences, l'emploi et les démarches d'immigration. En conclusion, il est mentionné que le programme est également accessible par téléphone cellulaire, et que plusieurs moyens de communication sont disponibles pour joindre l'équipe.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés à la présentatrice pour ces informations.

Admissibilité

Des interrogations sont soulevées quant aux personnes admissibles au programme, notamment en ce qui concerne la notion de « citoyen naturalisé ». Il est précisé que le programme s'adresse principalement aux personnes immigrantes qui arrivent au Québec. À titre d'exemple, une personne immigrante établie en Ontario, ayant obtenu la citoyenneté canadienne, pourrait être admissible au programme. Cette personne pourrait recevoir un accompagnement, notamment pour des démarches telles que le transfert d'un permis de conduire. En revanche, une personne née au Canada ne serait pas admissible au programme. Toutefois, plusieurs personnes provenant d'autres provinces souhaitent s'établir au Québec et entreprendre des démarches de francisation. Le programme est en mesure d'accompagner ces personnes dans ce type de démarche, entre autres.

Capacité

Un membre soulève des questions concernant les moyens dont dispose le MIFI dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Il est mentionné que les demandes d'immigration sont nombreuses, ce qui soulève des préoccupations quant à la disponibilité des ressources financières. Il est également souligné que les personnes engagées dans le processus d'immigration vivent un stress important, et qu'une réponse rapide de la part des interlocuteurs est essentielle. Le programme Accompagnement Québec est présenté comme un outil pertinent pour encourager l'établissement des personnes immigrantes en région.

La présentatrice explique que bien que la régionalisation ne soit pas l'objectif principal du programme, celui-ci permet d'informer adéquatement les personnes immigrantes sur les réalités régionales, ce qui peut favoriser leur installation en dehors des grands centres. La présentatrice confirme également que les besoins sont bien présents et que les ressources actuelles du programme sont suffisantes pour y répondre. Le programme dessert l'ensemble du territoire régional, et les personnes qui s'y inscrivent obtiennent généralement un premier rendez-vous dans un délai de cinq jours ouvrables. Les agents d'aide à l'intégration mettent tout en œuvre pour respecter ce délai. Ce programme est jugé efficace et adapté aux besoins actuels.

Rôle des partenaires

Une question est soulevée concernant les rôles que peuvent jouer les acteurs du milieu pour promouvoir le programme, notamment en matière de diffusion de l'information. Le MIFI indique qu'un résumé du programme, présenté sous forme de quatre diapositives, pourrait être transmis aux partenaires. Ce document pourrait servir d'outil de promotion auprès des membres et permettre de transmettre une information juste et à jour aux personnes immigrantes. Dans le contexte des récents changements aux programmes d'immigration, une telle démarche est jugée facilitante. Le MIFI souligne également l'importance d'orienter les personnes admissibles vers les services offerts, et indique qu'un appui des partenaires dans cette orientation serait grandement apprécié.

Lien avec l'éducation

Une question est posée concernant les présentations réalisées en milieu scolaire et dans les établissements d'enseignement en lien avec le programme. Cela pourrait permettre d'adresser des préoccupations exprimées par des parents. La présentatrice indique que des rencontres ont eu lieu avec certains centres de services scolaires à quelques reprises au cours de la dernière année. À ce jour, deux séances d'accueil ont été réalisées, accompagnées de la mise en place de kiosques d'information sur le programme. Des discussions avec un responsable, lors de l'arrivée d'étudiants internationaux au Cégep, ont également eu lieu. On mentionne également qu'un agent d'aide à l'intégration s'est rendu à l'Université du Québec en Outaouais afin de présenter l'offre de services du programme. Des démarches sont en cours pour organiser d'autres présentations et contacter les centres de services scolaires qui n'ont pas encore été rejoints, à l'exception des centres de services scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et au Cœur-des-Vallées, pour lesquels la documentation sera tout de même transmise.

Accès à la francisation

Un membre souhaite connaître les délais actuels pour accéder aux services de francisation. Le MIFI indique que les délais sont actuellement très longs en Outaouais, en raison d'une offre de services limitée dans la région. Un appel de projets a été lancé au cours de l'été afin d'élargir le réseau de partenaires. Des ententes pour la francisation ont notamment été conclues avec le Cégep de l'Outaouais, le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais, Western Québec et l'Association des Femmes Immigrantes de l'Outaouais. On explique que les personnes sont classées selon leur niveau de français, mais il demeure difficile d'estimer précisément les délais d'attente, qui peuvent dépasser un an. Certaines options de formation sont offertes en mode virtuel, et dans certains cas, des jumelages entre régions sont effectués.

Il est également mentionné que plusieurs nouveaux arrivants provenant d'autres provinces se seraient inscrits sur les listes d'attente de l'Outaouais, ce qui aurait pu contribuer à leur allongement.

Erik Bisson quitte la rencontre à 9 h 13. Le quorum est maintenu.

Erik Bisson est de retour à 9 h 14.

7. Régionalisation et établissement durable des personnes immigrantes – Présentation

La présentation est offerte par Anyck Dauphin, professeure à l'Université du Québec en Outaouais. Le projet de recherche vise à mieux comprendre les facteurs favorisant l'établissement durable des personnes immigrantes en dehors de Montréal, en tenant compte de l'éloignement de la région. Les objectifs incluent l'identification des besoins en matière de services et d'insertion socioéconomique en région, l'évaluation de l'adéquation entre ces besoins et les ressources disponibles, ainsi que la formulation de recommandations politiques.

L'Outaouais fait partie des six régions couvertes par l'étude, financée par le MIFI et le Fonds de recherche du Québec. Trois volets de recherche découlent du projet, dont une étude sur l'évolution de la présence des personnes immigrantes et le profil de la population immigrante, dont les résultats du rapport sont présentés lors de la rencontre. Les deux autres volets sont actuellement en cours de rédaction. Diverses statistiques et constats sont également partagés dans le cadre de la présentation.

Des absences temporaires ont été enregistrées pour Isabelle N. Miron (9 h 39 à 9 h 42), Tiffany Lee Norris Parent (9 h 57 à 10 h 02), Erik Bisson (10 h 03 à 10 h 07) et Louis Sabourin (10 h 19 à 10 h 22), sans compromettre le quorum.

Période d'échanges

Commentaires généraux

La présidence et le Service remercient la présentatrice. Il est souligné qu'il est intéressant de pouvoir mieux comprendre les dynamiques passées liées à l'immigration. La présentatrice explique que le portrait actuel diffère de celui observé auparavant, mettant en lumière une évolution significative dans la réalité migratoire.

Mise à jour de l'étude

Une question est posée concernant la disponibilité des résultats du prochain recensement et la possibilité de mettre à jour l'étude présentée. Il est indiqué qu'en général, un délai d'environ un an est nécessaire avant d'avoir accès aux données du recensement. Il est mentionné que l'étude actuelle a été réalisée avec l'appui du MIFI et qu'une mise à jour serait effectivement pertinente, si le Ministère le souhaite une fois les nouvelles données disponibles.

Lexique – personne immigrante

Une question est posée concernant la durée pendant laquelle une personne est considérée comme « immigrante ». Il est précisé que, selon Statistique Canada, une personne née à l'étranger demeure catégorisée « personne immigrante » tout au long de sa vie, même après l'obtention de la citoyenneté canadienne. Cette classification est utilisée dans les données du recensement.

En ce qui concerne les personnes immigrantes récentes, il est indiqué que cette expression fait généralement référence aux personnes établies au Canada depuis cinq ans ou moins.

Portrait actuel

Un membre se demande si le portrait actuel de l'immigration serait similaire si l'on utilisait les données les plus récentes. La présentatrice estime que, dans les dernières années, la régionalisation de l'immigration a connu une progression. Elle indique que la tendance est bien établie et qu'une évolution en ce sens était attendue.

Pôle de l'immigration

On soulève la question de la reconnaissance, par le public, de Gatineau comme deuxième pôle d'immigration au Québec. Il est demandé de préciser les critères sur lesquels repose cela afin de mieux comprendre la situation spécifique de Gatineau. La présentatrice indique qu'en se basant sur les données du recensement de 2021, proportionnellement, la population immigrante en Outaouais est plus élevée que celle de la région de la Capitale-Nationale. L'Outaouais semble ainsi attirer davantage de personnes immigrantes que cette région. Elle précise toutefois qu'il serait nécessaire de consulter l'analyse utilisée pour établir cette classification. En ce qui concerne la population immigrante récente, soit les personnes établies depuis cinq ans ou moins, l'Outaouais présente également des chiffres supérieurs à ceux de la Capitale-Nationale. Bien que la définition exacte d'un « pôle d'immigration » ne soit pas précisée, les données disponibles suggèrent une dynamique migratoire favorable.

Surqualification des personnes immigrantes

Une question est soulevée concernant la surqualification des personnes immigrantes et leur taux de chômage, généralement plus élevé que celui de la population native. Il est demandé s'il existe des données permettant cette comparaison. La présentatrice indique ne pas disposer de données précises à ce sujet. Elle précise que les statistiques présentées dans le cadre de l'étude portent sur les années de scolarité déclarées par les personnes immigrantes, sans toutefois détailler les diplômes obtenus ni la reconnaissance de ceux-ci. Elle souligne que l'évaluation comparative des études effectuées par le MIFI doit tenir compte des diplômes actuels reconnus pour bien refléter la réalité. Une exploration plus approfondie serait nécessaire.

Pays d'origine

Une interrogation est formulée quant à la prédominance des Philippines comme principal pays d'origine des personnes immigrantes à Gatineau. Pour la période de 2017 à 2021, les données du MIFI indiquent effectivement une forte représentation de personnes originaires des Philippines. Il est précisé que ces données excluent les travailleurs temporaires. Il est également mentionné que bon nombre de personnes originaires des Philippines travaillent en Ontario, possiblement en raison de la langue. L'APO confirme la présence d'un groupe important de personnes originaires des Philippines dans la région, bien que celui-ci soit davantage actif du côté ontarien.

Facteurs favorisant les déplacements vers les Laurentides et l'Outaouais

Un membre se questionne sur les raisons qui pourraient expliquer le déplacement des personnes immigrantes vers les régions des Laurentides et l'Outaouais.

La présentatrice indique ne pas disposer de données explicites à ce sujet pour le moment. Elle précise toutefois que la troisième étude en cours, dans le cadre du projet de recherche, inclut des rencontres avec des personnes immigrantes établies dans les Laurentides et en Outaouais. Cette démarche pourrait permettre de recueillir des informations sur les parcours migratoires et les raisons ayant motivé leurs choix d'établissement. Un membre partage une observation selon laquelle, parmi les personnes rencontrées à Montréal, plusieurs évoquent des facteurs d'attractivité liés à la fonction publique, au caractère bilingue de la ville de Gatineau, ainsi qu'à la proximité avec la nature. Ces éléments semblent influencer les choix d'établissement en Outaouais et à Gatineau.

Conditions de succès de la régionalisation

Des échanges portent sur la régionalisation de l'immigration, reconnue comme un succès en Outaouais. Une question est soulevée quant aux risques d'échec si cette approche devenait trop contraignante. Il est souligné que la réussite de la régionalisation repose sur le respect de la liberté de circulation des personnes immigrantes sur le territoire. Même en présence de mesures incitatives fortes, les personnes immigrantes ne demeureront en région que si les conditions sont favorables à leur établissement. Il est donc essentiel de mettre en place des mesures concrètes pour soutenir leur intégration et favoriser leur rétention.

Un membre précise que, dans le cadre de la régionalisation, seules les personnes demandeuses d'asile peuvent être dirigées vers des lieux d'établissement ciblés. Les résidents permanents, pour leur part, ne sont pas contraints et choisissent généralement leur lieu de résidence en fonction de la qualité de vie recherchée. Il est également mentionné que, bien que l'Outaouais attire de nouveaux arrivants, l'accès à l'emploi demeure un facteur déterminant. Gatineau, en particulier, est perçue comme une ville où le coût de la vie est élevé, ce qui influence les décisions d'installation. On se questionne sur la disponibilité de données sur le taux de rétention des personnes immigrantes en région. La présentatrice indique qu'il serait pertinent de disposer de données longitudinales à ce sujet. Toutefois, ce volet n'était pas inclus dans les objectifs initiaux du projet de recherche et ne fait pas partie des analyses prévues à ce jour.

Pause de 10 h 34 à 10 h 50

8. Plan d'action plein air urbain – Présentation

La présentation est réalisée par Anne-Sophie Lacroix, coordonnatrice pour la mise en œuvre du plein air urbain au SLSDC, accompagnée par Jean-Marc Lacroix et Julie Vallon, gestionnaires. Elle vise à informer, analyser et orienter les membres sur un plan en voie d'adoption, élaboré de manière concertée (exercice consultatif interne et externe), qui favorise la participation et la collaboration du milieu, notamment celle des personnes issues de la diversité. Il s'agit d'une opportunité de consultation afin de développer des canaux d'échange. La mise en contexte, la démarche, les grands changements, le prochain plan d'action et les prochaines étapes sont présentés. La composante environnementale est appliquée de façon transversale, tout comme d'autres principes (ex. accessibilité universelle). Le plan d'action a une approche plus généraliste et flexible afin de faciliter la collaboration avec le milieu. Le Service rappelle que l'objectif de la présentation du plan à la CVE est de cibler les enjeux et d'identifier les éléments propices à des ponts de collaboration afin d'assurer l'accessibilité du plein air.

Les 4 grandes orientations sont détaillées:

- 1- Développer une stratégie de mise en valeur de l'offre de services de plein air urbain de la Ville et ses partenaires;
- 2- Consolider et améliorer l'offre de services plein air pour les citoyens et les touristes;
- 3- Améliorer la qualité de l'expérience des citoyens dans leur pratique du plein air;
- 4- Favoriser le partenariat avec les organismes du milieu du plein air.

Période d'échanges

Commentaires généraux

La présidence remercie la présentatrice Le Service précise qu'il s'agit d'un point de départ et souhaite collaborer avec la CVE pour mieux cerner les besoins et les actions à privilégier en matière d'accessibilité au plein air, notamment par les échanges et la mobilisation des partenaires. On souligne que l'intégration est facilitée par le plein air à Gatineau.

Plateformes tierces

Une clarification est demandée concernant les plateformes tierces; bien que le Service ne dispose pas d'exemples précis, il souligne l'intérêt de collaborer avec la CVE pour identifier les groupes ayant des moyens de communication spécifique, les enjeux d'accès à l'information et les moyens pour favoriser la pleine participation de tous, notamment par le plein air.

Mieux connaître les commodités

Une suggestion est formulée afin que les activités de plein air soient accompagnées d'un outil de repérage (ex. application) permettant d'identifier les bornes d'information, les toilettes, les services de base en contexte pratique.

Programmation

Concernant le PPU du centre-ville, des préoccupations sont soulevées quant à l'absence de lieux extérieurs de rassemblement accessibles, notamment en bordure de la rivière des Outaouais, ce qui limite la participation de certains groupes, dont les personnes immigrantes. On donne l'exemple de la Maison de la CCN, du quai du lac Dow à Ottawa ou même de lieu tel que la Seine, qui ont beaucoup de succès. Le Service précise que le plan d'action a un objectif visant à améliorer l'accès aux berges et à l'eau, en misant sur les forces du territoire pour développer des projets structurants en matière de services citoyens.

Partenariat

Un membre souhaite savoir si d'autres partenaires, tels que les jeunes ou Loisirs sport Outaouais, ont été consultés; le Service confirme qu'un vaste exercice de consultation interne et externe a été mené, incluant les organismes du territoire et la Commission jeunesse, et souhaite poursuivre cette collaboration. Le plan d'action prévoit des améliorations en matière d'accès aux berges et de sécurité sur les rives. La présidence souligne l'importance d'avoir consulté la responsable du partenariat autochtone et questionne l'intégration d'un axe sécurité ou ADS+. Le Service indique que des outils pourraient être développés pour mieux cerner les enjeux et assurer une pratique sécuritaire du plein air urbain, dans une perspective d'amélioration de l'expérience citoyenne.

Accès à l'eau

Bien qu'il y ait certains endroits où un accès est permis à la rivière, on se demande si des mesures de sécurité aquatique en lien avec l'accès à l'eau sont prévues pour pallier des cas comme à la fermeture prochaine de la piscine à Aylmer. On suggère des cours en bordure de plage; le Service prend note de cette préoccupation.

Tourisme accessible

Un membre élu souhaite féliciter un partenaire, le Relais plein air pour l'obtention du prix Tourisme accessible remis par l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, soulignant son rôle de leader en matière de tourisme inclusif.

Facteur d'intégration et lieux de rassemblement

Un membre souligne que les activités de plein air sont un facteur d'intégration majeur pour les personnes immigrantes. La nature est souvent inaccessible dans plusieurs pays. Des appréhensions liées à la sécurité sont soulevées, notamment en lien avec le manque d'espaces de rassemblement et d'infrastructures adaptées. Dans la communauté noire, par exemple, pendant l'été, ce sont les occasions où les gens se retrouvent le plus pour l'organisation de rassemblement, BBQ, etc. Le Service est invité à diversifier les installations et à mieux aménager les parcs, tels que Moussette, afin de favoriser leur appropriation et répondre aux besoins en matière de convivialité et de sécurité. Certains parcs sont davantage ciblés : lac Leamy, parc des Cèdres.

Pratique encadrée et soutien aux familles

Il est mentionné que plusieurs familles souhaitent inscrire leurs enfants à des activités de plein air, mais que certaines ne disposent pas des habiletés nécessaires pour les accompagner; une suggestion est faite d'offrir des activités encadrées par des moniteurs, permettant aux enfants de participer de façon autonome et de développer leurs compétences.

Diversité de l'offre

Il est suggéré d'élargir l'offre d'activités de plein air en intégrant des sports d'ailleurs. Le Relais plein air, reconnu pour la location de vélos électriques, est cité en exemple. Le Service souligne les possibilités de collaboration pour mieux faire connaître les ressources existantes, notamment auprès des familles, et faciliter un développement inclusif du plein air.

Bien informer

On souligne l'importance de mieux faire connaître les offres de plein air, notamment auprès des organismes communautaires qui ne sont pas directement liés à ce secteur. Le Service évoque des possibilités de collaboration pour identifier les enjeux, favoriser une approche inclusive et féministe, et développer des outils ciblés. Il est proposé d'augmenter la visibilité des services existants et de renforcer l'encadrement afin de rendre le plein air plus accessible à tous.

9. Bilan du projet : Établissement des nouveaux arrivants dans les quartiers par Accueil-Parrainage Outaouais – Présentation

Le bilan du projet d'établissement des nouveaux arrivants dans les quartiers est présenté par Flavie Deslauriers-Vézina, d'Accueil-Parrainage Outaouais, précédé d'un préambule du Service. Le projet, les actions réalisées, les réussites, défis et observations et les prochaines étapes sont exposés à des fins d'information et de discussion.

Le projet vise à outiller les organismes de quartier pour mieux soutenir l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants; un nouveau plan d'action est prévu, incluant des formations et la mise à jour de la trousse d'outils.

Isabelle N. Miron quitte la rencontre à 11 h 38. Le quorum est maintenu.

Isabelle N. Miron est de retour à 11 h 39.

Période d'échanges

Commentaires généraux

La présidence souligne la qualité du projet et l'appréciation de la rencontre tenue avec l'association de quartier de son district. Le Service rappelle que cette initiative, portée par l'APO, s'inscrit dans le plan de travail et fera l'objet d'un bilan à venir.

Partenariat

Un membre demande si toutes les associations de résidents ont été rencontrées dans le cadre du projet présenté; la présentatrice indique qu'un message a été transmis à l'ensemble des associations, suivi de démarches ciblées auprès de certains quartiers, notamment ceux comptant une forte population immigrante. Un accompagnement a été offert, et une relance est prévue. Le travail a débuté avec un noyau plus petit.

10. Bilan 2024-2025 du Plan de travail de la Commission du vivre-ensemble - Présentation

Le bilan du plan de travail 2024-2025 de la Commission est présenté par la présidence, pour information. Celui-ci sera déposé lors du conseil municipal du 2 octobre. Un remerciement est adressé aux membres pour leur implication et grande contribution aux travaux. La CVE porte 7 grands dossiers, dont 6 actifs :

- Accueil et établissement des nouveaux arrivants dans les quartiers;
- Participation citoyenne et représentation politique;
- Inclusion sociale;
- Plan d'action de l'Assemblée des Premières nations du Québec-Labrador sur le racisme et la discrimination;
- Inclusion des genres et de la diversité sexuelle;
- Renouvellement des politiques municipales.

Le Service indique que le dossier du rapprochement entre propriétaires et locataires a été retiré du plan de travail, puisqu'il relève davantage d'un volet opérationnel. Des démarches sont toutefois en cours entre les services pour soutenir la stratégie de logements abordables. La présidence souligne que 100 % des dossiers, objectifs et moyens ont été réalisés, et qu'un total de 50 activités ont eu lieu en 2024-2025, illustrant la diversité des sujets traités en commission.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Un remerciement est adressé à la présidence pour son rôle d'ambassadrice. Celle-ci souligne avoir eu l'honneur de présider la Commission jeunesse et la Commission du vivre-ensemble. Elle se réjouit que la CVE siège désormais en public et soit une Commission, renforçant son pouvoir au sein de l'administration. La présidence réitère l'engagement de Gatineau envers l'inclusion et remercie les membres élus, les collègues, les équipes et les services pour leur contribution au vivre-ensemble.

Francisation

Une question de clarification est posée concernant la représentation de la francisation des personnes immigrantes à la CVE. Il est précisé qu'aucun organisme n'y est dédié exclusivement, mais que certains offrent des services de francisation, tels que l'AFIO, la CSPO et le Cégep. La Table Éducation Outaouais peut également relayer l'information aux centres de services scolaires ayant une fonction intersectorielle.

Enregistrement des séances

Il est mentionné que la webdiffusion des travaux de la Commission constitue un legs important de M. Sabourin, vice-président de la CVE, représentant une avancée notable en matière de transparence.

11. Varia

Aucun élément n'est discuté au point Varia.

12. Prochaine séance

Le calendrier des séances 2026 sera communiqué aux membres lorsque possible. Les dates des prochaines séances seront connues après les élections municipales.

13. Levée de la séance

Il est proposé par Tiffany-Lee Norris Parent

Appuyé par Louis Sabourin

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 12 h 07.

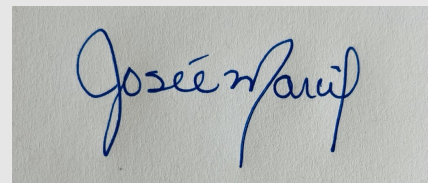
Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENTE
TIFFANY-LEE NORRIS PARENT



SECRÉTAIRE
JOSÉE MARCIL